

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 23 mai 2020

2020/015

Date de convocation : 18 05 2020
 Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de procurations : 01
 Votes pour : 11
 Votes contre : 0
 Abstentions : 0

OBJET : Election de délégués à la C.L.E.C.T. C.C.P.A.

L'an deux mille vingt, le vingt trois mai à neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : BEER C – BONNES F – CHIVA N – GAUVRIT JC – GUYOMARD S – LOUVET M – RAMOS C – RICHOUD – SAMRAY C – SANDRES M.

Absent excusé : FAURE R (Procuration à Gauvrit Jc).

Monsieur BONNES Florian a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique (F.P.U.), comme régime fiscal de la communauté de communes des Pyrénées Audoises, entraîne la création de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT), et qu'il y a lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant afin d'y représenter la commune.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a écrit son bulletin de vote sur papier blanc et l'a remis fermé au Président. Le dépouillement auquel il a été procédé dès réception par le Président, de la totalité des bulletins de vote établis, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les Votants se sont fait connaître	0
Reste pour les suffrages exprimés	11
MAJORITE ABSOLUE	06
ONT OBTENU : Mme CHIVA Nadine – titulaire –	onze voix (11 voix)
M. GAUVRIT JC – suppléant –	onze voix (11 voix)

Madame CHIVA Nadine ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire au sein de la C L E C T.

Monsieur GAUVRIT Jean Christophe, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant au sein de la C L E C T.

Ainsi fait et délibéré, les, jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

28 MAI 2020



Acte rendu exécutoire
 Après dépôt en Sous Préfecture Le 28/05/20
 Et notification du 28/05/20